



**Réunion du Conseil des Régions**  
**MARSEILLE 20 et 21 septembre 2024**

**Présents :**

Mme SCHMITT Karine – Grand Est

Mme COSTE Lucette – PACA

Mme CLAMENS Marie – Occitanie

M. VENON Jean Noël – Bretagne

M. POULARD Philippe – Normandie

M. CHIRAND Pascal – AURA

M. DUTRONC Robert – Bourgogne/Franche Comté

M. PASTOURELY Charles – Nouvelle Aquitaine

Mr EVRARD Eric – Hauts de France

Mme BELLI Hélène – Ile de France

MM. BURY Jean Pierre et MORICE Jean Marc co-présidents par intérim Pays de La Loire

Mr POGGI Julien : Représentant de la CORSE

Absent excusé: M. GAILLARD Régis non représenté

**CHAMPIONNAT DE France JEUNES 2025**

Avec le recul, les régions constatent que, depuis la qualification des équipes par la Région, le niveau et la qualité de jeu au championnat de France jeunes ont beaucoup évolué.

Les régions demandent à rester pour les 4 prochaines années sur la même formule (càd nombre d'équipes et formule actuel). Le nombre de 64 équipes par catégorie nous paraît être la meilleure formule. En revanche nous souhaiterions que la Fédération donne plus d'importance à la coupe de l'Avenir en qualifiant par exemple les champions et vice-champions au championnat de France de l'année suivante.

Pour les critères d'attribution des équipes, il serait bien de définir les priorités à prendre en compte au cas où la répartition actuelle serait remise en cause par une ou plusieurs régions.

**Championnat Régional du 08.05.2025**

L'ensemble des régions ne comprend pas le choix de la date du 8 Mai ; pourquoi avoir changé la date existante avec le championnat tripléte promotion ?

Les présidents (es) proposent de laisser libre du choix de la date mais en fixant une date butoir choisie en concertation entre les régions et la Fédération.

**PROCHAINES ELECTIONS**

Comment vont se passer les élections dans les différentes instances ? A ce jour, nous sommes en attente de plus de précisions et de documents officiels qui permettront la mise en place de ces élections. (Appel à candidature, dépôt limite ...)

Une relecture de la circulaire a été faite ensemble et quelques points ont été abordés avec Xavier Grande notamment sur l'élection des 2 représentants des CR qui siègeront au CODIR.

## TENUES VESTIMENTAIRES SUR LES COMPETITIONS

Il est demandé la mise à jour du tableau des tenues en apportant des précisions sur le bas sportif comme par exemple « ADIDAS » ou autre inscription sur le côté. Est-ce que l'équipe complète doit avoir ces inscriptions ou non ?

L'interdiction du jean lors des concours régionaux à partir de 2025. (Suite à la màj du règlement des concours régionaux).

Qu'en est-il également du legging ? il serait judicieux de ne pas les autoriser tout simplement

## QUESTIONS DIVERSES :

### CR AURA :

Ne pourrait-on pas essayer de ne pas faire coïncider les dates de coupes de France (surtout au jeu Provençal) avec les championnats de France

Contrôle d'alcoolémie sur les nationaux sont-ils faits ? Les présidents de région répondent par oui. Il serait bon de rajouter une ligne avec cette question dans le document que doit remplir le délégué.

Il serait intéressant de savoir le nombre de site d'un championnat de France bien en amont de celui-ci.

Comment fait un délégué avec 2 équipes sur 2 sites différents ?

### CR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR :

Il conviendrait de s'interroger sur le non renouvellement des lecteurs carte à puce jusqu'à l'arrivée de la licence numérique. En effet nombreux sont les clubs (anciens et les nouveaux) qui ne peuvent plus renouveler voire être équipés de lecteurs ?! La Fédération n'en commande plus...

Que va-t-il devenir de la gestion de nos compétitions? Alors que des efforts substantiels avaient été enregistrés jusqu'alors.

Sur un autre sujet qu'en est-il des inscriptions en ligne des équipes pour les nationaux?

La mise en place de la licence numérique et la plate-forme numérique nécessitent certainement des étapes de mise en place et quel est le calendrier prévisionnel envisagé ?

### CR BOURGOGNE FRANCHE COMTE :

Depuis un certain temps que ce soit les clubs ou les comités le plan économique de chacun est mis à mal. Les augmentations de toutes sortes font que les bilans sont de moins en moins positifs.

Questions :

Y aura-t-il une augmentation des licences pour 2025 voire 2026. Si oui à quelle hauteur?

Les comités doivent faire face aux augmentations des déplacements, de l'hôtellerie pour les championnats de France ainsi que la fourniture des vêtements. Est-il toujours d'actualité d'organiser moins de championnats de France par an?

CDF Handi Pétanque : suite à l'intervention de Philippe CHESNEAU en mars 2023, qu'en est-il de ses réflexions ? Extrait du CR de mars 2023 : « Faire un recensement des licenciés dans les départements pour avoir une idée d'un effectif possible. Se rapprocher des fédérations spécialisées pour savoir comment faire. Pourquoi ne pas favoriser un soutien plus important aux championnats de France des Fédérations spécialisées plutôt que de faire un championnat de France Fédéral qui viendrait encore surcharger le calendrier actuel. »

### CR ILE DE FRANCE :

L'indemnisation des déplacements des championnats de France sera t'elle maintenue ? Si non cela devient une charge supplémentaire pour les Régions et les Comités. Et avec l'ajout de compétitions tous les ans - Quid des budgets ? Nous ne pouvons pas augmenter tous les ans les licences.

Serait-il possible d'intégrer dans Gestion Concours le système swiss pour moins de 64 équipes (certaines régions ont à peine 16 équipes dans leur championnat).

L'appellation de la catégorie 'NON CLASSE' continue à faire débat par de nombreux licenciés. Pouvons-nous changer le nom ? Et qu'elles sont les intentions de la Fédération concernant cette catégorie ?

## **CR NOUVELLE AQUITAINE**

Question sur les championnats de tir de précision.

La fédération compte-t-elle augmenter le nombre de tireurs pour les prochains championnats de tir de précision ? Nous trouvons que ces compétitions manquent de qualifiés par rapport au nombre de tireurs retenus dans les championnats de région. Nous pensons que tout le travail effectué par les clubs, les comités départementaux, les comités régionaux mérite de plus grandes finales nationales.

## **PAYS DE LOIRE**

Y aura-t-il un colloque des éducateurs en 2025 ?

Le Conseil des Comités Régionaux  
Karine SCHMITT – VENON J.Noel